



**COMMUNE DE DOURGNE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**Séance du 6 novembre 2023**  
**N° 20231106DL59**

**Conseillers et Quorum**

En exercice : 13

Présents : 10

Pouvoir : 1

Date d'envoi de la convocation : 31/10/2023

Date d'affichage : 31/10/2023

## OBJET : PROPOSITION D ACQUISITION FONCIERE

L'an deux mille vingt-trois et le six novembre à 18h30,

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Gabriel PUJOL, sous la Présidence de Madame COUGNAUD Dominique, Maire.

**Présents :** Mme COUGNAUD Dominique, Maire.  
 Mmes BOURDIN Danielle, DIOT Stéphanie, Adjointes.  
 Mmes FOURNES Véronique, HERNANDEZ Gisèle, LANDESSE Corinne, MONTAGNÉ Isabelle, TERRAL Patricia  
 MM. MONTAGNÉ Patrick, POIREL Stéphane, Conseillers.

**Excusés :** M. COLLOT Adrien (Pouvoir à Mme MONTAGNÉ Isabelle).

**Absents :** M. BARTOLO Thibaut, M. BEILLARD Adrien.

**Secrétaire de séance :** Mme TERRAL Patricia, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

**Quorum :** Mme le Maire constate que le quorum est atteint, 10 conseillers sont présents.

Mme le Maire informe le conseil que la sté Themelia, lors de la 1<sup>ère</sup> réunion concernant le futur lotissement,, avait noté qu'il y avait 4 terrains « isolés » entre le futur lotissement et le Centre de Loisirs actuellement en construction par la CCSA, et qu'il serait intéressant de les mettre dans la boucle afin que l'ensemble de ces parcelles fassent partie d'un travail abouti.

Lors du dernier conseil communautaire, il a été acté l'achat par la CCSA de 2 terrains attenant au Centre de Loisirs pour une surface totale de 1 550 m2. Il resterait donc au propriétaire environ 1 700 m2 qui seraient en sandwich entre le Centre de Loisirs et notre futur lotissement.

Mme le Maire propose au Conseil d'intégrer les parcelles D 657, 706, 707, 709, 710, et 711, à notre lotissement si les conditions du propriétaire sont convenables et demande de pouvoir le contacter à cette fin.

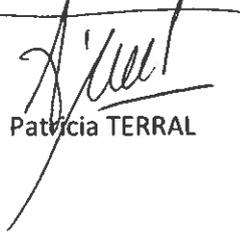
Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votes,

- **Autorise** Mme le Maire à contacter le propriétaire afin de connaître les conditions d'acquisition des dites parcelles

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire de séance,



Patricia TERRAL

Le Maire,



Dominique COUGNARD

Publiée le :

Transmise au Représentant de l'État le :

Madame la Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.